## Deckblatt zum Sicherheitsdatenblatt

Auf diesem Deckblatt sind nur die für die Schweiz notwendigen Ergänzungen angegeben. Für die vollständigen Angaben jedes Kapitels lesen Sie bitte die entsprechenden Kapitel des anschliessenden Sicherheitsdatenblatts.

## Feuille de couverture pour la fiche de données de sécurité

Vous trouverez sur cette feuille de couverture seulement les indications supplémentaires (selon ChemV du 1. 8. 2005). En ce qui concerne la déclaration complète, nous vous prions de bien vouloir lire tous les chapitres de la fiche de données de sécurité de l'Union européenne.

Produktname / Nom du produit AddiCool

Lieferant / Fournisseur Prüfmaschinen AG Prüfag

Seeblick 2

CH – 3213 Kleinbösingen

Telefon / Téléphone 044 746 40 30

(information sur le produit pendant les heures de bureau)

Fax / Téléfax 044 746 40 39

E-mail info@pruefag.com

Notfallnummer Schweiz

Numéro d'urgence en Suisse 145 (Tox Info)

Hersteller / Fabricant ITW Test & Measurement GmbH

Boschstr. 10

D – 73734 Esslingen

Prüfmaschinen AG Seeblick 2 CH-3213 Kleinbösingen Tel. 044 746 40 30 Fax 044 746 40 39 info@pruefag.com www.pruefag.com





## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 17-août-2016 Date de révision 28-févr.-2017 Numéro de révision 2

EGHS / Français (French)

# Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

## 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit AddiCool

Codes produit 109006

Numéro de FDS 1344195\_E

Nom chimique

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Laboratory Use Only.

**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la

fiche de données de sécurité

Fabricant ITW Test & Measurement GmbH

Adresse du fabricant Boschstraße 10

73734 Esslingen am Neckar / GERMANY

www.buehler-met.de www.buehler.fr www.buehler.co.uk

Numéro de téléphone +49 (0) 711 4904690-0

Adresse e-mail lab.eu@buehler.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545

Americas: +1 760 476 3962 Europe: +1 760 476 3961

Middle East/Africa: +1 760 476 3959 Asia Pacific: +1 760 476 3960

UK: +44 8 08 189 0979

## **Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**



## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3 - (H412)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



#### Mention d'avertissement Attention

## Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P391 - Recueillir le produit répandu

P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

## Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Sans objet.

## 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	CAS No	Weight-%	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistremen t REACH
Water	-	7732-18-5	50 - 70%	Aucune donnée disponible	
Triethanolamine	203-049-8	102-71-6	15 - 25%	Aucune donnée disponible	
Benzotriazole	-	95-14-7	15 - 25%	Aucune donnée disponible	



#### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS No	Liste candidate des substances SVHC
Water	7732-18-5	-
Benzotriazole	95-14-7	-
Triethanolamine	102-71-6	-

## Section 4: PREMIERS SECOURS

## 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de

réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les

paupières. Consulter un médecin.

**Ingestion** Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

## Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à

l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



Page 3/12

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Pour les secouristes

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus

d'informations sur les effets écologiques.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Méthodes de confinement

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à Méthodes de nettoyage

l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus

d'informations.

## **Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de

sécurité.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de (RMM)

sécurité.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Triethanolamine 102-71-6	-	1	1	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Triethanolamine 102-71-6	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 ppm TWA: 3.1 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Triethanolamine 102-71-6	STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.8 ppm	STEL: 20 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	<u>-</u>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>



TWA: 5 mg/m<sup>3</sup>

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôles d'exposition liés à la Aucune information disponible. protection de l'environnement

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Beige

Caractéristique Odeur

Couleur Aucune information disponible **Odor Threshold** Aucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques Méthode

No data available Point de fusion / congélation Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point d'éclair Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e) Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Densité relative 1.142 Hydrosolubilité Miscible

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité cinématique Viscosité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

#### 9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible Aucune information disponible Masse molaire **VOC Content (%)** Aucune information disponible Densité de liquide Aucune information disponible



Densité apparenteAucune information disponibleGranulométrieAucune information disponibleDistribution granulométriqueAucune information disponible

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

## 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

## 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

## 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## Informations sur les voies d'exposition probables

## Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

#### Informations sur les effets toxicologiques



**Symptômes** Aucune information disponible.

## Mesures numériques de toxicité

## Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

**ETAmél (voie orale)** 2,635.00 mg/kg **ETAmél** 6.21 mg/L

(inhalation-poussières/brouill

ard)

## Toxicité aiguë inconnue

50 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

20 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

50 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

50 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

50 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

35 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Water	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
Triethanolamine	= 4190 mg/kg ( Rat )	> 16 mL/kg ( Rat ) > 20	-
		mL/kg(Rabbit)	
Benzotriazole	= 560 mg/kg ( Rat )	> 1 g/kg ( Rat )	= 1910 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 3 h

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Aucune information disponible.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.



## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

## 12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Toxique pour les	Toxique pour les	Toxicité pour les	Daphnia magna (Puce
	algues	poissons	micro-organismes	d'eau)
Triethanolamine	96h EC50: = 169 mg/L	96h LC50: 10600 -	=	24h EC50: = 1386
	(Desmodesmus	13000 mg/L		mg/L
	subspicatus) 72h	(Pimephales		_
	EC50:	promelas) 96h LC50: >		
	= 216 mg/L	1000 mg/L		
	(Desmodesmus	(Pimephales		
	subspicatus)	promelas) 96h LC50:		
		450 - 1000 mg/L		
		(Lepomis macrochirus)		
Benzotriazole	96h EC50: = 15.4	96h LC50: = 39 mg/L	=	48h EC50: = 141.6
	mg/L	(Oncorhynchus		mg/L
	(freshwater algae)	mykiss)		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### **Bioaccumulation**

Nom chimique	Log Pow
Triethanolamine	-2.53

## 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Triethanolamine	Sans objet
Benzotriazole	Sans objet

## 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## 13.1. Méthodes de traitement

des déchets



Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets

conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Aucune information disponible.

## Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO NON RÉGLEMENTÉ
14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ

14.2 Nom d'expéditionNON RÉGLEMENTÉ14.3 Classe de dangerNON RÉGLEMENTÉ14.4 Groupe d'emballageNON RÉGLEMENTÉ

14.5 Polluant marinSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au

recueil IBC

RID NON RÉGLEMENTÉ

14.1 N° ONUNON RÉGLEMENTÉ14.2 Nom d'expéditionNON RÉGLEMENTÉ14.3 Classe de dangerNON RÉGLEMENTÉ14.4 Groupe d'emballageNON RÉGLEMENTÉ

**14.5 Danger pour** Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

ADR NON RÉGLEMENTÉ

14.1 N° ONUNON RÉGLEMENTÉ14.2 Nom d'expéditionNON RÉGLEMENTÉ14.3 Classe de dangerNON RÉGLEMENTÉ14.4 Groupe d'emballageNON RÉGLEMENTÉ

**14.5 Danger pour** Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

IATA NON RÉGLEMENTÉ

14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ

14.2 Nom d'expédition
14.3 Classe de danger
14.4 Groupe d'emballage
NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

## Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO NON RÉGLEMENTÉ
14.1 N° ONU NON RÉGLEMENTÉ



14.2 Nom d'expéditionNON RÉGLEMENTÉ14.3 Classe de dangerNON RÉGLEMENTÉ14.4 Groupe d'emballageNON RÉGLEMENTÉ

14.5 Polluant marinSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

**14.7 Transport en vrac** Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au

recueil IBC

RIDNON RÉGLEMENTÉ14.1 N° ONUNON RÉGLEMENTÉ14.2 Nom d'expéditionNON RÉGLEMENTÉ14.3 Classe de dangerNON RÉGLEMENTÉ14.4 Groupe d'emballageNON RÉGLEMENTÉ14.5 Danger pourSans chiet

**14.5 Danger pour** Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

ADR
14.1 N° ONU
14.2 Nom d'expédition
14.3 Classe de danger
14.4 Groupe d'emballage
NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

IATANON RÉGLEMENTÉ14.1 N° ONUNON RÉGLEMENTÉ14.2 Nom d'expéditionNON REGULATED14.3 Classe de dangerNON RÉGLEMENTÉ14.4 Groupe d'emballageNON RÉGLEMENTÉ

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

## Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Réglementations nationales

#### **France**

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Triethanolamine	RG 49 RG 49,RG 49bis	-
102-71-6		

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

Danger pour le milieu aquatique/Classe 1



#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

## Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

## Polluants organiques persistants

Sans objet.

## Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet.

#### <u>Inventaires internationaux</u>

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **TSCA** DSL/NDSL Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **EINECS/ELINCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **ENCS IECSC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **KECL PICCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. AICS (Australie) Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

#### Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques **EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## **Section 16: AUTRES INFORMATIONS**

## Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

#### Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale - Désignation « Peau »



#### Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 10-févr.-2017

Date de révision 28-févr.-2017

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité



